

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2017 A 20 H
SOUS LA PRESIDENCE DE M. JEAN-MICHEL MONE MAIRE DE CUZION**

PRESENTS : M Gilles VIGNEAU, Mme Aurélie MELLET, M Jean-Michel BARNABE, Adjoints, MM Bernard GUILBAUD, Robert LAGAUTRIERE, Olivier ROLINAT, Guy BERNARD, André GUILBAUD, Valérie WOODS
ABSENT EXCUSE: M Gérard PROT
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Aurélie MELLET
M Gérard PROT avait donné pouvoir à M Robert LAGAUTRIERE

Le Maire a procédé à la lecture du procès-verbal du 31 mars 2017, aucune observation n'a été faite, il a été adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2017 :

Présentation des propositions du budget 2017 par Mme Aurélie Mellet Adjointe.

Le Maire rappelle que la commission de finances a préparé le budget en maintenant les taux d'imposition.

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : 8,72 %
- Taxe foncière (bâti) : 15,34 %
- Taxe foncière (non bâti) : 28,06 %

Après lecture des propositions, le budget est voté, 7 voix pour, 4 abstentions.

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 194 506,00 € dont un virement à la section d'investissement de 491 542,00 €, les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 900 108,00 €.

Ce budget permettra de réaliser la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux rue du Pré Brétory, rue des Lilas, rue de la Violoune et place de l'Eglise, divers travaux de voirie, des travaux d'isolation à la salle des fêtes ainsi qu'à la salle de réunions de Bonnu, la construction d'un hangar et l'acquisition de divers matériels.

Syndicat départemental d'énergies de l'Indre (SDEI)

Suite à la proposition du SDEI, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'électricité, pour le contrat de la salle des fêtes dont la puissance est supérieure à 36 kva.

CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse :

Suite au courrier relatif à l'utilisation de la balayeuse de voirie, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le principe.

Ancien caveau communal :

Pour des raisons de sécurité, il sera procédé à la démolition du monument funéraire.

Jean-Michel MONE
Maire de CUZION